Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215600404-20251215-2025045-DE

Cléguer
Kleger

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 15 décembre 2025

Département du Morbihan

Arrondissement de Lorient

Commune de CLEGUER

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 22
Procuration : 1
Votants : 23

Réf. : CM 2025.045

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre, le Conseil municipal de la Commune de Cleguer, dûment convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Alain NICOLAZO.

Etaient présents : Michel BARDOUIL, Prisca BARDOUIL, Carole BOUDIC, Isabelle CAIROU, Jean-Yves COCHE, Stéphane CORLAY, Patrick EVANO, Gilbert FLÉGO, Christiane FRANÇOIS, Audrey GAUDART, Anne GUILLEMOT, David LAJARTHE, Bernard LE DIAGON, Sandrine LE GOUIC, Jean-Yves LE ROUX, Nathalie LE TREHOUR, Corinne LEFEVRE, Alain NICOLAZO, Anthony QUERO, Alexandra QUILLIO, Guenaël ROBIC et Marjolaine SIMON.

Absents : Hervé ROULLAY (procuration à Monsieur EVANO)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Audrey GAUDART est désignée secrétaire de séance.

2024.045	TARIFS MUNICIPAUX 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Il proposé d'adopter les tarifs 2026 ci-dessous qui intègre, pour ceux qui évoluent, une hausse maximum de 0,9 % pour tenir compte de l'inflation constatée par l'INSEE au cours des douze derniers mois (indice publié le 14 novembre 2025 pour la période d'octobre 2024 à octobre 2025).

Les montants sont arrondis a minima au multiple de 5 centimes le plus proche.

- **Location de salles (pour rappel – Tarifs adoptés par le Conseil municipal le 29 septembre 2025)**

La journée correspond aux horaires suivants (sauf les lundis)	9h00 – 1h00
Lundi	13h00 – 1h00
La demi-journée correspond aux horaires suivants	10h00 – 17h00 ou 16h00 – 1h00

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215600404-20251215-2025045-DE

Tarifs des salles communales

Public concerné	Salle	1/2 journée	1 jour	2 jours	Caution
Cléguérois	La Grange	137,00 €	196,00 €		200,00 €
	La Longère	180,00 €	285,00 €	385,00 €	200,00 €
	Salle de Convivialité		400,00 €	600,00 €	1 000,00 €
	Salle Culturelle (3)		800,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €
	Office		100,00 €	150,00 €	
Extérieurs	La Grange	205,00 €	273,00 €		200,00 €
	La Longère	280,00 €	380,00 €	480,00 €	200,00 €
	Salle de convivialité		600,00 €	800,00 €	1 000,00 €
	Salle Culturelle (3)		1 200,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	Office		150,00 €	200,00 €	
Associations Cléguéroises (1)	La Grange	Gratuit			
	La Longère	Gratuit			
	Salle de Convivialité	Gratuit pour les manifestations non lucratives (2)			1 000,00 €
		150 euros à partir de la deuxième manifestation lucrative organisée par l'association (2)			
	Salle Culturelle (3)	Gratuit pour les manifestations non lucratives (2)			1 000,00 €
		300 euros à partir de la deuxième manifestation lucrative organisée par l'association (2)			
	Office	Gratuit			

(1) Gratuité totale pour les écoles.

(1) Utilisation de la salle polyvalente pour épreuves sportives ou lotos avec la salle de convivialité : location gratuite.

(2) Les associations cléguéroises disposent de la mise à disposition à titre gratuit pour toute manifestation à but non lucratif. Elles disposent également d'une seule mise à disposition annuelle gratuite pour l'organisation de manifestations lucratives.

(3) La location de la salle culturelle entraine automatique la mise à disposition de la salle de convivialité, sans surcoût.

Rappel : pour toute location payante, le demandeur doit verser un acompte de 30 % dans les huit jours suivant l'acceptation de sa demande.

- **Services périscolaires**

	Tarifs 2025 (en €)	Propositions 2026 (en €)
Cantine (*)		
Tarif enfant	3,80	3,80
Tarif adulte	6,50	6,50
Tarif encadrement enfant panier repas	0,97	0,97

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215600404-20251215-2025045-DE

Garderie (scolaire, mercredi et vacances)		
Par ¼ d'heure	0,52	0,52
Goûter	1,02	1,02
Au-delà de 19 h 05, tarif par tranche de 5 minutes	2,32	2,32

* En sus, 1,00 € pour tout repas pris sans inscription préalable.

- ***Médiathèque***

	Tarif 2025 (en €)	**Proposition 2026 (forfait en €)**
Remplacement carte perdue	1,64	2,00

RESEAU CALLIOPE* / MEDIATHEQUE DE CLEGUER

Les membres du réseau ont décidé de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2026.

	Tarifs 2025 (en €)	**Propositions 2026 (en €)**
Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans	Gratuit	Gratuit
Etudiants UBS (sur présentation carte étudiante à jour)	Gratuit	Gratuit
Adulte individuel	15,00	15,00
Famille (2 adultes et plus)	25,00	25,00
Abonnement temporaire 3 mois	5,00	5,00
Collectivités	25,00	25,00
Tarifs réduits		
Etudiants hors UBS	10,00	10,00
Demandeurs d'emploi, minima sociaux	10,00	10,00
Handicapés, invalides de guerre	10,00	10,00
Gratuité spécifique		
Nouveaux résidents (1ère année)	Gratuit	Gratuit
Classes maternelles et élémentaires (des villes du réseau)	Gratuit	Gratuit
Assistantes maternelles (exerçant dans une ville du réseau)	Gratuit	Gratuit

* *Médiathèques de Caudan, Cléguer, Gestel, Pont-Scorff, Quéven*

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215600404-20251215-2025045-DE

Avec une carte d'abonnement :

15 documents (livres, CD, DVD, liseuses) pour **4 semaines.**

Prêt limité des nouveautés : deux par support (livre, CD, DVD).

- **Autres tarifs**

OBJET	Tarifs 2025 (en €)	Propositions 2026 (en €)
Droits de place *		
Journée	120,00	121,00
1/2 journée	79,00	79,70
Etalage	5,70	5,75
Autres		
Intervention services municipaux (coût horaire), y compris pour des ménages exceptionnels dans les salles municipales après location ou mise à disposition (Espace Triskell, La Longère, La Grange, salle de réunion de la médiathèque). **Application d'un coefficient de 1,5 lorsqu'il y a intervention d'un engin motorisé lourd.**	60,00	60,55
Cimetière		
Caveau existant dans l'emplacement (selon disponibilité)	164,00	165,50
Concession cimetière 30 ans et renouvellement	310,00	312,80
Concession cimetière 15 ans et renouvellement	165,00	166,50
Columbarium 30 ans	1 180,00	1 190,60
Renouvellement Columbarium 30 ans	590,00	595,30
Columbarium 15 ans	652,00	658,00
Renouvellement Columbarium 15 ans	326,00	328,95
Cavurne 30 ans et renouvellement	602,50	607,90
Cavurne 15 ans et renouvellement	328,70	331,65
Plaque Jardin du souvenir	12,00	12,10
Remplacement de clefs ou de badges		
Remplacement de clefs (toutes salles communales)	50,00	55,50
Remplacement des badges d'accès à l'impasse de La Longère	50,00	55,50

** Forfait pour 5 mètres linéaires maximum, au-delà, si la demande est acceptée, un prorata sera appliqué.*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'ensemble des tarifs 2026, tels que présentés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Cleguer le 15 décembre 2025
Le Maire, Alain NICOLAZO

MAIRIE DE CLEGUER (Morbihan)

122